

Description	Aliment combiné pour levures par l'apport d'azote à la fois facilement et progressivement assimilés.
Composition	Aliment spécial pour levures à base d'autolysat, levure partiellement lysée avec sels d'ammonium.
Caractéristiques	> Un produit unique pour introduire de l'azote facilement et le rendre graduellement assimilable. Remplace tous les dérivés de levure en poudre (autolysats, levures inactivées, extraits de levure, écorces de levure) et les sels d'ammoniaque. Fournit des acides aminés et des vitamines essentielles pour améliorer la performance de chaque levure. > Stimule la levure pour produire de plus grandes quantités d'esters, avec une augmentation importante de l'arôme floral et fruité. > Il aide à maintenir un faible niveau d'acidité volatile. > Exerce un fort effet détoxifiant. > Assimilation beaucoup plus rapide que n'importe quelle préparation sèche. > Fournit des acides aminés essentiels et des vitamines (B1, B2, B6, B3, B5, B12, B8 (H), B9 (acide folique). > Substance sèche: 63-65%. > Azote total: 10,75%. > AFA: 54.500 mg N/kg tq. > Chaque 10 g/hl de produit ajouté augmente l'APA de 5,4 mg/l. Produit réservé à un usage professionnel dans le domaine oenologique Règ. CEE/UE n° 934/2019 et International Codex OIV.
Utilisation	La biodisponibilité de l'azote, des acides aminés et des vitamines est progressive, on peut ainsi ajouter l'ensemble de la dose dans la levure de démarrage (suspension vinique) en évitant ainsi l'ajout continu de nourriture pendant la fermentation. Dosage recommandé: de 30 à 100 g/hl.
Préparation	À ajouter lors de la préparation de la purée de levure de démarrage ou au début de la fermentation, Sous forme liquide semi-crémeuse; ne nécessite pas de dilution. Peut être utilisé en association avec Biostimol Liquid et/ou Lysopol. Utilisation: diluer dans le moût ou dans le vin à un rapport de 1:5 au moment de l'utilisation. Ajouter le tout à la masse par remontage. Il peut également être ajouté tel quel par tube de Venturi.
Conditionnement	Barils de: 25 kg, 200 kg, big de 1000 kg
Durée et conservation	Conserver dans un endroit frais et sec et à l'abri de la lumière, à une température inférieure à 18°C. Période de conservation: comme indiqué dans l'étiquette. Ne contient pas d'OGM conformément au Règ. CE n. 1829/2003 et au Règ. CE n. 1830/2003 et modifications ultérieures. Ne contient pas d'allergènes conformément au Règ. CE n. 1169/2011 et modifications ultérieures.